



**DISTRICT DE L'EURE DE FOOTBALL**  
**COMMISSION DES COMPETITIONS LIBRES**  
**SECTION JEUNES**

**Réunion n°1 du 21 Septembre 2018**

**Présents :**

Mme Ginette LELION, MM. Daniel RESSE, Gérard SCHALEBROODT et Bernard PETIT.

.....

*Les décisions ci-après de la Commission des Compétitions Libres Section Jeunes sont susceptibles d'appel dans un délai de 7 jours, à compter du lendemain de leur première notification, sous l'une des formes définies à l'article 190 des règlements généraux de la Ligue de Football de Normandie auprès de la commission d'appel départementale du D.E.F.*

**ANNEXE AUX REGLEMENTS DU DEF – ACCESSIONS ET DESCENTES CLUBS LIBRES :**

**LOUVIERS FC**

Ce club ayant 2 équipes en U18 Départemental 3, il désigne l'équipe 1 évoluant dans le groupe C, comme prétendante à la montée.

**FC EZY**

Ce club ayant 2 équipes en U15 Départemental 3, il désigne l'équipe 2 évoluant dans le groupe E, comme prétendante à la montée.

La Présidente  
Ginette LELION

Le Secrétaire de séance  
Gérard SCHALEBROODT